Fiches-labels

L’Ecolabel européen pour les vêtements et textiles (EU Ecolabel)

L'Ecolabel pour textiles impose des normes strictes, garantissant des vêtements sans substances nocives, durables et respectueux des droits humains.

Ecolabel c’est LE label européen pour textiles pourvu de normes strictes pour réduire l’impact sur l’environnement et la santé humaine. Il s'applique aux vêtements, accessoires, textiles d'intérieur et produits en tissu. Le label garantit un minimum de fibres naturelles, assure une traçabilité des matières recyclées et promeut la qualité du produit. Mais que

cela implique-t-il concrètement ?

L'avis d’écoconso

Le label écolabel européen a pour avantage d’être le seul écolabel « officiel » servant de référence à l’ensemble des pays membres de l’Union Européenne. Il constitue une première étape intéressante même si il est clairement moins contraignant que d’autres labels sur l’aspect environnemental.

Il garantit globalement moins de pollution pour la production d’un article textile, avec moins d'émissions dans l'air et dans l'eau. Il vise également plus de respect pour la santé, avec l’interdiction de nombreuses substances nocives et la limite de résidus dans le vêtement. Il prévoit cependant des exceptions pour certaines substances nocives qui sont moins faciles à exclure ou à remplacer par des alternatives (par exemple les retardateurs de flammes, les substances anti-salissures,…), et n’interdit pas non plus certaines natures de fibres même si celles-ci sont polluantes (ex fibres synthétiques).

Le label est donc moins exigeant que d’autres labels comme GOTS ou Nordic Swan, et même s’il est attentif au respect des normes fondamentales de l’OIT, il ne va pas plus loin.

Résumé des critères

Le label Ecolabel pour textiles interdit ou limite l’usage de substances nocives, réduit les émissions de polluants dans l'air et l'eau, et impose des mesures d'efficacité énergétiques et des critères de qualité.

Produits concernés

Ce label vise les vêtements et les accessoires d’habillement, y compris les textiles d'intérieur ainsi que les produits d'entretien et/ou articles de cuisine en tissu.

La labellisation prend en compte les éléments textiles type fibres, fils, tissus et tricots, ainsi que tous les éléments non textiles qui font partie de l’objet (boutons, fermetures éclair, membranes, …).

Seuls les revêtements de sol en tissu, les objets destinés à une seule utilisation, ou des objets contenants des circuits électriques ne sont pas concernés par ce label.

Portée du label

Ce label contient :

- des critères environnementaux : oui
- des critères sociaux : oui
- des critères liés à la santé : oui
- des critères liés au bien-être animal : non

Ces critères sont applicables sur tout le cycle de vie de la production (production, teintures jusqu'au produit fini).

Critères du label

L'écolabel européen est principalement un label environnemental qui a pour but de réduire les émissions de polluants dans l'air et dans l'eau.

Environnement

Le label s'applique aux fibres naturelles, synthétiques ou artificielles (lyocell, le modal et la viscose).

- Il exige un pourcentage minimum de fibres naturelles issues de l'agriculture biologique, et bannit l'utilisation de pesticides. Certains vêtements contiennent par exemple en partie du coton bio ou du coton cultivé en lutte intégrée[1], là où il est attendu que les vêtements pour les enfants de moins de 3 ans contiennent minimum 95% de coton biologique.
- L'utilisation de coton OGM est fortement restreinte mais tolérée
- La transformation de matières telles que le lin, le chanvre, le jute ou la ramie doit s'opérer sans apport énergétique ni thermique
- Pour le polyester et le nylon, une teneur minimale en fibres recyclées est exigée, et l'origine des matériaux recyclés doit être traçable
- Pour les matières synthétiques (acrylique, polyester, elasthanne, ...) on évalue notamment les émissions de substances chimiques dans l'air lors de la fabrication (acrylonitrile, COV, et autres).

Le label demande également aux fabricants d'appliquer des mesures d'efficacité énergétique, et de traiter les eaux usées

Il garantit par ailleurs des critères de qualité du vêtement. Résistance aux lavages et à la transpiration, stabilité des couleurs, résistance au rétrécissement à l'abrasion ou au boulochage sont quelques exemples de critères de rigueur.

Santé

Bien que certaines dérogations soient tolérées, le label interdit purement une liste des substances nocives. Il s'agit notamment de pesticides en cas de coton non bio, ou de substances dîtes « extrêmement préoccupantes » (SVHC). Ces dernières sont des substances problématiques pour l'environnement ou potentiellement cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

L'utilisation de certaines autres substances potentiellement nocives sont limitées en tant que composants. On évalue également les substances émises dans l'air et dans l'eau : elles ne peuvent pas dépasser certaines limites.

Social

Le label écolabel vise le respect des normes fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). On parle ici notamment d'interdiction du travail forcé, de discrimination, ou encore d'interdiction du travail des enfants.

Par ailleurs le sablage des jeans est interdit pour préserver la santé des travailleurs et travailleuses.

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02014D0350-20201201

Gestion du label

L'Union européenne est à l'origine de l'Ecolabel européen.

Contrôle indépendant

En Belgique, le label est contrôlé par le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Site

Voir le catalogue de produits labellisés disponibles sur le marché belge.

Lire aussi

-
- Trouver un vêtement écologique et équitable grâce aux labels
- Comment choisir des vêtements bio, éthiques, écoresponsables ?

---

[1] Les principes de l'agriculture intégrée sont définis par le programme IPM de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou par des systèmes de gestion intégrée des cultures incorporant les principes de la lutte intégrée. Celle-ci minimise l'utilisation de pesticides et diffère en fonction des régions du monde concernées.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:
https://ecoconso.be/content/lecolabel-europeen-pour-les-vetements-et-textiles-eu-ecolabel